

Raymond HANIN

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE - 2me Circonscription

CENTRE DÉMOCRATE

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

CHERS COMPATRIOTES,

Dans une complète identité de vue, les instances départementales du Centre Démocrate et des Indépendants ont décidé de présenter une candidature commune aux élections législatives du 5 Mars.

Avec **Maurice DELAPLACE,** authentique militant ouvrier, j'ai accepté d'être candidat, persuadé de répondre ainsi aux aspirations réelles de nombreux Hauts-Marnais.

C'est au nom du Centre Démocrate de Jean LECANUET que nous sollicitons vos suffrages. Ce mouvement, animé par des hommes jeunes et dynamiques, veut **une orientation nouvelle de la politique économique et sociale du Pays.**

C'est aussi notre but.

Pour notre département menacé par la récession, les perspectives d'avenir sont inquiétantes. Il faudra demain, pour donner enfin sa chance à notre Haute-Marne, des hommes présents au Parlement et décidés à se battre pour elle.

Seuls, les parlementaires qui auront gardé leur liberté de jugement et leur volonté d'agir, pourront se placer au dessus des consignes politiques paralysantes des formations inconditionnelles : U. N. R. et parti communiste.

Mais, sans équivoque, nous voulons maintenir cette action personnelle dans le cadre des institutions qui nous ont donné la **stabilité.** Il n'est nullement question pour le Centre Démocrate de remettre en cause l'élection présidentielle.

Nous n'avons, ni de près, ni de loin, participé aux péripéties stériles de la IVe République, mais au contraire apporté, quand il le fallait, tout notre appui au redressement national.

Ainsi, la Ve République n'est ni le monopole des gens en place, ni le privilège d'un parti.

Le 5 Mars, vous devrez, à travers les candidats qui sollicitent vos suffrages, choisir une politique.



Maurice DELAPLACE

Un certain nombre de priorités s'imposent pour l'avenir de notre pays et de notre région dont nous connaissons les besoins vitaux.

Nous vous proposons donc les objectifs suivants :

ASSURER LE PLEIN EMPLOI :

Dans le cadre de notre région, intégrer notre département dans le plan de desserrement du Bassin Parisien, alors que la HAUTE-MARNE en est exclue par décision du responsable U.N.R. de l'Aménagement du Territoire.

DES LOGEMENTS POUR TOUS :

M. POMPIDOU, lui-même, a reconnu qu'en cette matière le bilan n'était pas assez positif. Or, nous connaissons, ici-même, l'immensité des besoins tant à ST-DIZIER que dans nos chefs-lieux de cantons et villages. Il faut donc une priorité de dégagement des crédits pour la construction **de logements accessibles aux bourses modestes** et non des appartements de luxe, qui, de prix trop élevé, ne trouvent pas preneurs.

UN ENSEIGNEMENT MODERNE :

Nous devons développer, l'équipement scolaire pour donner à tous les jeunes sans exception, ruraux compris, les possibilités de s'instruire et

de se préparer à leur vie professionnelle selon leurs aptitudes et les besoins évolutifs de notre économie. Une revalorisation de la condition enseignante s'impose.

ÉQUIPER NOS COMMUNES :

Lutter contre l'étouffement de nos collectivités locales de moins en moins libres de leurs décisions et qui sont écrasées par des charges financières qui, normalement, incombent à l'Etat. Favoriser leur développement et enrayer leur lente asphyxie par un programme d'équipement collectif rationnel, une amélioration du réseau téléphonique et une meilleure coordination des transports.

EXPANSION ÉCONOMIQUE :

Seule cette expansion augmentera le revenu national. Sa répartition devra permettre d'améliorer le sort de nos vieux, d'abaisser progressivement l'âge de la retraite et de revaloriser le revenu familial. Pour ce faire, **les investissements productifs doivent être favorisés,** l'initiative privée encouragée et orientée, le régime fiscal des entreprises réformé. Une véritable décentralisation des usines devra s'opérer. Pour notre département, non seulement dans la zone industrielle de SAINT-DIZIER, préparée à cet effet et qui attend toujours de nouvelles implantations, mais dans les autres centres de nos vallées qui doivent cesser d'être traités en parents pauvres.

AGRICULTURE :

L'Etat se doit d'accorder au monde paysan **la parité des moyens et des conditions d'existence,** par la fixation des prix, l'organisation des marchés, l'accroissement des crédits pour l'enseignement et la vulgarisation agricole, l'égalité des prestations familiales, des bourses scolaires, du régime des retraites, etc...

ACTION SOCIALE :

L'économie doit être au service de l'homme et permettre une aide accrue aux catégories les plus défavorisées de la Nation (économiquement faibles, petits rentiers atteints par l'effondrement de la bourse, infirmes, handicapés physiques et mentaux, anciens combattants et victimes de guerre, rapatriés d'Algérie).

L'EUROPE :

Face aux ÉTATS-UNIS et à l'U.R.S.S., la mise en commun des richesses de notre continent, la construction progressive, avec l'ANGLETERRE, d'une communauté européenne économique, politique et de défense, est seule capable d'assurer :

— la prospérité, la sécurité et l'indépendance de la FRANCE ;

— une action concertée d'aide aux pays sous développés ;

et de bâtir **la Paix du Monde.**

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Nous ne doutons pas que ces objectifs soient aussi les vôtres.

Vous avez rejeté le passé, mais le présent vous inquiète.

Avec votre bulletin de vote, c'est votre Avenir que vous tenez entre vos mains.

Vous voterez pour les Candidats du Centre Démocrate de Jean LECANUET.

Pour un programme libéral, social et européen.

Pour une **nouvelle politique économique et sociale.**

Pour une véritable démocratie, respectueuse des droits de la personne humaine.

Pour la HAUTE-MARNE, à un tournant de son économie

Vive la République !

Vive la France !

Raymond HANIN

Maire de JOINVILLE
Vice-Président du Conseil Général
Membre de la Commission Economique CHAMPAGNE-ARDENNE
Vice-Président de l'Office Départemental d'H.L.M.
et de l'Association des Maires de la HAUTE-MARNE
Membre de l'Office Départemental
des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Ancien Député

Suppléant éventuel :

Maurice DELAPLACE

Membre du Comité d'Expansion Régionale
Président de Coopérative Familiale
Vice-Président Départemental du Centre Démocrate

Vu le Candidat

IMP. JEANNE D'ARC - JOINVILLE (H.-M.)